

40	03/06/2019	BE 0427.916.686	51	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19156.00537	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **REGIE MEDIA BELGE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Boulevard Louis Schmidt

N°: 2

Boîte:

Code postal: 1040 Commune: Etterbeek

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.rmb.be

Numéro d'entreprise

BE 0427.916.686

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

25-02-2010

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

20-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.4, C 6.3.6, C 6.4.3, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0427.916.686		C 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

PHILIPPOT Jean Paul

Place de la Vieille Halle aux Blés 3
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 22-12-2004

Fin de mandat: 20-05-2019

Président du Conseil d'Administration

ALBERT Clarisse

Route des Planeresses 30
4960 Malmedy
BELGIQUE

Début de mandat: 02-07-2003

Fin de mandat: 20-05-2019

Administrateur

SUSSFELD Alain

Boulevard Delessert 9
75016 Paris
FRANCE

Début de mandat: 15-05-2017

Fin de mandat: 15-05-2023

Administrateur

BECKS Bart

Rue des Riches Claires 10/4
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 15-05-2017

Fin de mandat: 15-05-2023

Administrateur

MEUR Baptiste

Rue de Lombardie 9
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat: 15-12-2014

Fin de mandat: 20-05-2019

Administrateur

KARL Isabelle

Avenue jean & pierre Carsoel 100/8
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 15-12-2014

Fin de mandat: 20-05-2019

Administrateur

ROUSSEAU Jean-Philippe

N°	BE 0427.916.686		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Paul Leduc 89
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 04-10-2017

Fin de mandat: 20-05-2019

Administrateur

BDO RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B 392)

BE 0431.088.289
Avenue Reine Astrid,92 428
1310 La Hulpe
BELGIQUE

Début de mandat: 16-05-2016

Fin de mandat: 31-05-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

MILIS Dominique (A-01900)
Réviseur d'entreprise
Avenue Reine Astrid 92
1310 La Hulpe
BELGIQUE

N°	BE 0427.916.686		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0427.916.686	C 3.1
----	-----------------	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
Actifs immobilisés		21/28	1.753.769	2.025.258
Immobilisations incorporelles	6.2	21	243.844	356.432
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	857.782	1.119.758
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	235.404	407.618
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	622.379	712.140
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	652.143	549.068
Entreprises liées	6.15	280/1	199.000	199.000
Participations		280	199.000	199.000
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	453.143	350.068
Participations		282	453.143	350.068
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
Actifs circulants		29/58	47.521.581	48.534.237
Créances à plus d'un an		29	117.000	93.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	117.000	93.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	27.704.515	34.930.192
Créances commerciales		40	26.971.339	34.745.213
Autres créances		41	733.176	184.979
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	7.460.861	8.005.861
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	7.460.861	8.005.861
Valeurs disponibles		54/58	11.618.855	5.055.185
Comptes de régularisation	6.6	490/1	620.350	449.999
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	49.275.350	50.559.495

N°	BE 0427.916.686		C 3.2
----	-----------------	--	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	6.7.1	10/15	8.695.469	6.906.272
Capital souscrit		10	250.000	250.000
Capital non appelé		100	250.000	250.000
		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	8.445.469	6.656.272
Réserve légale		130	25.000	25.000
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	8.420.469	6.631.272
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
Provisions et impôts différés		16	263.664	297.320
Provisions pour risques et charges		160/5	263.664	297.320
Pensions et obligations similaires		160	7.064	28.715
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	256.600	268.605
Impôts différés		168		
Dettes		17/49	40.316.217	43.355.903
Dettes à plus d'un an	6.9	17	105.951	176.131
Dettes financières		170/4	105.951	176.131
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	105.951	176.131
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	38.553.515	41.775.278
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	70.179	69.817
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	36.282.618	39.659.078
Fournisseurs		440/4	36.282.618	39.659.078
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.937.945	1.824.116
Impôts		450/3	382.232	128.188
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.555.713	1.695.928
Autres dettes		47/48	262.773	222.266
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.656.751	1.404.495
TOTAL DU PASSIF		10/49	49.275.350	50.559.495

N°	BE 0427.916.686		C 4
----	-----------------	--	-----

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	103.295.310	104.661.457
Chiffre d'affaires	6.10	70	102.732.125	103.608.939
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	561.800	593.100
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.385	459.418
Coût des ventes et des prestations		60/66A	100.946.700	104.405.141
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	91.837.120	92.818.275
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	8.532.630	9.068.908
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	411.452	397.543
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	20.891	7.229
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-33.656	879
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	177.519	156.193
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	745	1.956.114
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	2.348.610	256.317
Produits financiers		75/76B	3.646	202.175
Produits financiers récurrents		75	1.621	3.175
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	1.250	2.132
Autres produits financiers	6.11	752/9	371	1.043
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	2.025	199.000
Charges financières		65/66B	366.517	327.449
Charges financières récurrentes	6.11	65	166.517	128.449
Charges des dettes		650	1.106	1.477
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	165.411	126.972
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	200.000	199.000
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.985.739	131.043
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	156.034	8.436
Impôts		670/3	156.034	8.436
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	1.829.704	122.607
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	1.829.704	122.607

N°	BE 0427.916.686		C 5
----	-----------------	--	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

Prélèvements sur les capitaux propres

sur le capital et les primes d'émission

sur les réserves

Affectations aux capitaux propres

au capital et aux primes d'émission

à la réserve légale

aux autres réserves

Bénéfice (Perte) à reporter

Intervention d'associés dans la perte

Bénéfice à distribuer

Rémunération du capital

Administrateurs ou gérants

Employés

Autres allocataires

(+)/(-)

(+)/(-)

(+)/(-)

(+)/(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
9906	1.829.704	122.607
9905	1.829.704	122.607
14P		
791/2		
791		
792		
691/2	1.789.197	81.067
691		
6920		
6921	1.789.197	81.067
14		
794		
694/7	40.507	41.540
694		
695		
696	40.507	41.540
697		

N°	BE 0427.916.686		C 6.2.3
----	-----------------	--	---------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	1.544.304
8022	28.410	
8032		
8042		
8052	1.572.714	
8122P	XXXXXXXXXX	1.187.872
8072	140.998	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	1.328.870	
211	243.844	

N°	BE 0427.916.686		C 6.3.3
----	-----------------	--	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Mobilier et matériel roulant

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXX	1.188.260
8163	31.089	
8173	47.815	
8183		
8193	1.171.533	
8253P	XXXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXXX	780.642
8273	180.692	
8283		
8293		
8303	25.205	
8313		
8323	936.130	
24	235.404	

N°	BE 0427.916.686		C 6.3.5
----	-----------------	--	---------

Autres immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	890.627
8165		
8175	23.340	
8185		
8195	867.287	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	178.487
8275	89.762	
8285		
8295		
8305	23.340	
8315		
8325	244.909	
26	622.379	

N°	BE 0427.916.686		C 6.4.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Entreprises liées - Participations, actions et parts

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Entreprises liées - Créances

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXXX	199.000
8361		
8371		
8381		
8391	199.000	
8451P	XXXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280	199.000	
281P	XXXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
281		
8651		

N°	BE 0427.916.686		C 6.4.2
----	-----------------	--	---------

Entreprises avec lien de participation - Participations, actions et parts

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Entreprises avec lien de participation - Créances

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXXX	350.068
8362	303.075	
8372		
8382		
8392	653.143	
8452P	XXXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXXX	
8472	200.000	
8482		
8492		
8502		
8512		
8522	200.000	
8552P	XXXXXXXXXXX	
8542		
8552		
282	453.143	
283P	XXXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602		
8612		
8622		
8632		
283		
8652		

N°	BE 0427.916.686		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
PROMA BE 0442.819.549 Société anonyme Goberstrasse 1 4700 Eupen BELGIQUE					31-12-2017	EUR	836.408	100.560
	Actions nom. sans valeur nominale	4.244	14,29					
CASA KAFKA PICTURES BE 0877.535.640 Société anonyme Bld Louis Schimdt 2 1040 Etterbeek BELGIQUE					31-12-2017	EUR	1.320.541	434.635
	Actions Non sans valeur nominale	81	30					
BELGIAN MEDIA VENTURES BE 0543.844.653 Société anonyme Boulevard Louis Schimdt 2 1040 Etterbeek BELGIQUE					31-12-2017	EUR	217.010	2.835
	Actions nom sans design valeur nominale	199	99,5					
UP VOTE BE 0655.768.696 Société anonyme Rue Marconi 125 1190 Forest BELGIQUE					30-06-2018	EUR	127.500	-20.108
	Actions nom.sans valeur nominale	363	26,66					
ROOT BE 0655.768.696 Société anonyme Voie des Cuirassiers 16 1300 Wavre BELGIQUE					-			

N°	BE 0427.916.686		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

	Actions Nom sans valeur nominle	67	25,09					
S.M.S.H BE 0697.888.769 Société anonyme Emile Francqui 9 1435 Mont-Saint-Guibert BELGIQUE					-			
	Actions Nominatives sans valeur nominale	5	5					

N°	BE 0427.916.686		C 6.6
----	-----------------	--	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

Placements de trésorerie - Autres placements

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

 Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

 Actions et parts - Montant non appelé

 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

 Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

 Avec une durée résiduelle ou de préavis

 d'un mois au plus

 de plus d'un mois à un an au plus

 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	7.460.861	8.005.861
8686		
8687	7.460.861	8.005.861
8688		
8689		

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

 Charges à Reporter (Etudes , Loyers)

 Produits acquis

Exercice
612.895
7.455

N°	BE 0427.916.686		C 6.7.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Etat du capital

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	250.000
100	250.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions nominatives sans valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	250.000	847
8702	XXXXXXXXXX	847
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0427.916.686		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 164/5 du passif si celle-ci représente un montant important
 Provision pour litige avec le personnel

Exercice
256.600

N°	BE 0427.916.686		C 6.9
----	-----------------	--	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	70.179
8811	
8821	
8831	
8841	70.179
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
42	70.179
8802	105.951
8812	
8822	
8832	
8842	105.951
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	105.951
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes garanties

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Dettes salariales et sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	

N°	BE 0427.916.686		C 6.9
----	-----------------	--	-------

Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	240.817
450	141.415
9076	
9077	1.555.713

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer
 Produites à reporter

Exercice
909.641
747.110

N°	BE 0427.916.686		C 6.10
----	-----------------	--	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité
Régie publicitaire

Ventilation par marché géographique
Belgique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Charges d'exploitation

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration

DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	87	88
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	85,7	92,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	131.569	143.508

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	6.167.070	6.824.872
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.566.600	1.768.970
Primes patronales pour assurances extralégales	622	414.936	481.070
Autres frais de personnel	623	384.024	-6.003
Pensions de retraite et de survie	624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-21.651	-30.446
--------------------------------------	-------------	---------	---------

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	37.490	8.762
Reprises	9113	16.599	1.534

Provisions pour risques et charges

Constitutions	9115	39.295	51.300
Utilisations et reprises	9116	72.951	50.421

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	91.472	86.046
Autres	641/8	86.046	70.147

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		0,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		200
Frais pour l'entreprise	617		6.227

N°	BE 0427.916.686		C 6.11
----	-----------------	--	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

Produits financiers récurrents

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Charges financières récurrentes

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Charges financières sur leasing

Agios & Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653	103.049	724
6560		
6561		
	38.683	96.829
	23.658	15.328

N°	BE 0427.916.686	C 6.12
----	-----------------	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits non récurrents	76	3.410	658.418
Produits d'exploitation non récurrents	76A	1.385	459.418
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.385	459.418
Produits financiers non récurrents	76B	2.025	199.000
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		199.000
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	2.025	
Charges non récurrentes	66	200.745	2.155.114
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	745	1.956.114
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		217.305
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	745	1.738.809
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	200.000	199.000
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	200.000	
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		199.000
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

N°	BE 0427.916.686		C 6.13
----	-----------------	--	--------

IMPÔTS ET TAXES

Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	141.415
9135	
9136	
9137	141.415
9138	14.619
9139	
9140	14.619

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	4.614.386
9142	4.614.386
9144	

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	22.418.584	22.099.811
9146	25.969.652	25.846.992
9147	1.877.411	2.392.717
9148		

N°	BE 0427.916.686		C 6.14
----	-----------------	--	--------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

Garanties réelles

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan

Engagements importants d'acquisition d'immobilisations

Engagements importants de cession d'immobilisations

Marché à terme

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

Exercice

Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants

- Garantie Locative

Exercice
194.213

Régimes complémentaires de pension de retraite ou de survie instaurés au profit du personnel ou des dirigeants
Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

Nature et impact financier des évènements significatifs postérieurs à la date de clôture, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

Engagements d'achat ou de vente dont la société dispose comme émetteur d'options de vente ou d'achat

Exercice

Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

Autres droits et engagements hors bilan dont ceux non susceptibles d'être quantifiés

Exercice

N°	BE 0427.916.686	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Entreprises liées

Immobilisations financières

Participations
Créances subordonnées
Autres créances

Créances

A plus d'un an
A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions
Créances

Dettes

A plus d'un an
A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières
Produits des actifs circulants
Autres produits financiers
Charges des dettes
Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées
Moins-values réalisées

Entreprises associées

Immobilisations financières

Participations
Créances subordonnées
Autres créances

Créances

A plus d'un an
A un an au plus

Dettes

A plus d'un an
A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Autres entreprises avec un lien de participation

Immobilisations financières

Participations
Créances subordonnées
Autres créances

Créances

A plus d'un an
A un an au plus

Dettes

A plus d'un an
A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	199.000	199.000
280	199.000	199.000
9271		
9281		
9291	152.525	141.244
9301	117.000	93.000
9311	35.525	48.244
9321		
9331		
9341		
9351	23.850.665	25.695.060
9361		
9371	23.850.665	25.695.060
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	453.143	350.068
9262	453.143	350.068
9272		
9282		
9292	25.546	13
9302		
9312	25.546	13
9352	19.542	
9362		
9372	19.542	

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

Exercice

N°	BE 0427.916.686		C 6.15
----	-----------------	--	--------

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société
Néant

Exercice

N°	BE 0427.916.686		C 6.16
----	-----------------	--	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

Le(s) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	19.500
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0427.916.686		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

N°	BE 0427.916.686		C 6.19
----	-----------------	--	--------

Règles d'évaluation

REGLES D'EVALUATION

1. REGLES D'EVALUATION

- 1.1. Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'A.R. du 30 janvier 2001 et particulièrement dans son chapitre I "Règles d'évaluation".
- 1.2. Pour les matières que la loi règle supplétivement et dans le cas où elle laisse un choix à l'entreprise, le conseil d'administration a déterminé les règles d'évaluation mentionnées ci-après.
- 1.3. Pour la conversion en Euros des opérations qui, à l'origine sont exprimées en monnaies étrangères, il est fait usage du cours du jour de l'enregistrement.
- Les pertes et bénéfices de change qui apparaissent lorsque ces opérations sont réglées à un cours différent de ce taux, sont reflétés dans le résultat de l'exercice (résultats financiers).
- Les créances et les dettes exprimées à l'origine en devises étrangères et restant ouvertes à la date du bilan, sont ajustées selon le cours de clôture à cette même date.

2. POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

Ne sont pas comptabilisés en immobilisations les acquisitions dont la valeur est inférieure à 1.000 euros.

2.1. Frais d'établissement

Les frais de constitution sont imputés directement en charge sauf décision du conseil d'administration qui peut prévoir de les activer et de les amortir au taux minimum de 20%.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles réalisées par l'entreprise sont portées à l'actif pour leur coût de revient estimé d'une manière prudente. Les immobilisations incorporelles concernant les logiciels informatiques sont amorties prorata temporis.

* Software informatiques (comptabilité, ...) : 5 ans

* Software de planification des espaces publicitaires : 5 ans

* Software divers (langages, outils d'organisation, licences, ...) : 3 ans

Les immobilisations incorporelles concernant la création du logo en 10 ans.

Les immobilisations en cours font également l'objet d'un amortissement dès l'acquisition. Le goodwill, suivant la durée du contrat.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les frais accessoires et la T.V.A. non déductible suivent le principal.

Les amortissements se font prorata temporis.

Les taux applicables pour le calcul des amortissements annuels sont les suivants :

- Matériel : 5 ans

- Matériel informatique : 3 ans

- Matériel de bureau d'occasion : 2 ans

- Mobilier :

- Mobilier neuf : 5 ans excepté mobilier devenu immeuble par destination (mobilier sur mesure) : durée du bail

- Mobilier d'occasion : 2 ans

- Matériel roulant : 4 ans

- Matériel roulant d'occasion : 2 ans

- Agencements : Jusqu'à fin de durée du bail

- .

- Matériel Studios et Bureaux Techniques : 5 ans

- Matériel en leasing (y compris véhicule): Suivant la durée du contrat

Les acomptes sur immobilisations corporelles ne sont pas amortis.

2.4. Créances

Une réduction de valeur est actée sur les créances en souffrance de paiement et/ou à caractère douteux dans les conditions suivantes:

- La créance est confiée à un service de recouvrement : 30%

- La créance est confiée à un avocat : 80%

- En faillite ou en concordat judiciaire : 100%

La réduction de valeur s'applique sur le montant hors TVA de la créance.

2.5. Comptes de régularisation

Tant à l'actif qu'au passif, les comptes de régularisation ne seront imputés annuellement que pour des montants susceptibles d'influencer de manière significative le résultat de l'exercice.

REGLES D'EVALUATION

3. POSTES DU PASSIF DU BILAN

3.1. Provisions fiscales, sociales et salariales (pécules de vacances)

La dotation à ces provisions est constituée en fonction des taux et des méthodes admis par l'Administration des Contributions.

3.2. Provisions pour risques et charges

A la fin de chaque exercice, le conseil constitue les provisions nécessaires pour couvrir les risques et charges qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs.

Les provisions existantes au moment de l'établissement du bilan sont revues et réduites dans la mesure où elles excèdent une nouvelle estimation de ces risques et charges.

3.3. Dettes

Les dettes sont reprises pour leur valeur nominale.

Les postes d'actifs et passifs circulants font l'objet en fin d'exercice comptable d'une analyse individuelle. Les dettes et créances présentant à la date de clôture de l'exercice comptable un profit latent, dont l'antériorité est supérieure à 5 ans sont pris en résultats d'exploitation.



Régie Média Belge S.A. Rapport de gestion - Exercice 2018

Le présent rapport a été arrêté et approuvé par le Conseil d'Administration du 11 mars 2019.

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société pendant le 33^{ème} exercice social (2018) et soumettons à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.

Commentaires sur la situation financière et principaux indicateurs

Commentaires sur les comptes du bilan : Actif

Les **immobilisations incorporelles** : concernent principalement le développement de logiciels spécifiques à l'activité de la régie : logiciels de réservation d'espaces publicitaires (TV, Radio, Digital), CRM & Marketing. Pour un montant total net de 243.843,87 € par rapport à 356.432,10 € pour l'exercice précédent. Ceux-ci sont amortis à concurrence d'un montant de 140.998,23 €.

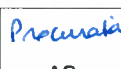
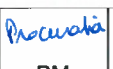
Les investissements de l'exercice comptable s'élèvent à 28.410 €.

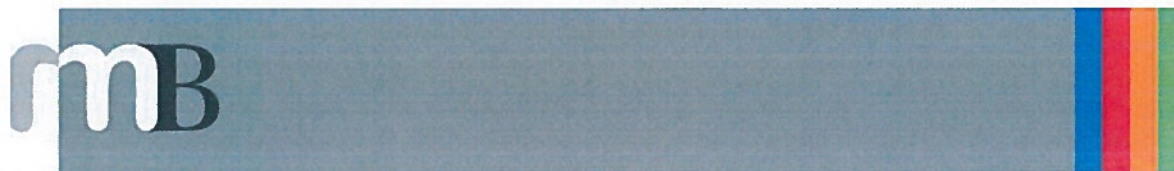
La valeur nette comptable des **immobilisations corporelles** s'élève au terme de l'exercice à 857.782,22€ par rapport à 1.119.757,86 € pour l'exercice précédent. Cette rubrique comprend les éléments suivants :

- Mobilier & Matériel Informatique & Matériel roulant : la valeur nette comptable au terme de l'exercice s'élève à 235.403,61 €. L'amortissement de l'exercice se monte à 180.691,85 €.
- Autres Immobilisations Corporelles : la valeur nette comptable au terme de l'exercice s'élève à 622.378,68 €. L'amortissement de l'exercice se monte à 89.761,70 €.

La valeur nette comptable des **immobilisations financières** au terme de l'exercice s'élève à 652.143,10€ par rapport à 549.068,10 € pour l'exercice précédent. Cette rubrique comprend les participations suivantes :

- Belgian Media Ventures détenue à 99,50% pour laquelle un investissement de 199.000 € a été réalisé.
- Les Autres participations représentant une valeur nette de 453.143,10 € sont constituées de :
 - o Proma détenue à 14,29% pour 100.253,10 €
 - o Casa Kafka Pictures détenue à 30 % pour 49.815,00 €
 - o Upvote détenue à 26,66 % pour 200.000,00 €, nous avons par prudence acté une réduction de valeur totale cette année.
 - o S.M.S.H détenue à 5 % pour laquelle un investissement de 3.075 € a été réalisé
 - o ROOT détenue à 25,09% pour laquelle un investissement de 400.000 € a été réalisé et payé en deux tranches. La première tranche de 300.000 € cette année et les 100.000€ restants doivent être libérés en janvier 2019.

								
JPPH	CA	AS	JPR	BB	BM	IK	VV	PV



- **Les Créances à plus d'un an concernant :**

Une créance conditionnelle de BMV : 117.000 € : Ce compte représente la créance vis-à-vis de BMV qui sera remboursée lors de la réalisation des diverses participations détenues par celle-ci dans le cadre des contrats 'Media for Equity'.

La valeur comptable nette du total des **créances à un an au plus** s'élève au terme de l'exercice à 27.704.515,21 € par rapport à 34.930.191,71 € pour l'exercice précédent.

Cette rubrique comprend :

- Les créances commerciales dont la valeur comptable nette au terme de l'exercice s'élève à 26.971.338,74 € par rapport à 34.745.212,95 € pour l'exercice précédent.
- Les autres créances dont la valeur comptable nette au terme de l'exercice s'élève à 733.176,47 € contre 184.978,76 € pour l'exercice précédent. Le solde des autres créances concerne principalement
 - o une créance vis-à-vis de la TVA
 - o une créance vis-à-vis de l'ONSS
 - o une créance conditionnelle de BMV

La valeur comptable nette des **placements de trésorerie** sous forme de comptes business auprès de plusieurs établissements de crédit s'élève au terme de l'exercice à 7.460.860,82 €.

La valeur comptable nette des **valeurs disponibles** au terme de l'exercice s'élève à 11.618.854,72 €.

Commentaires sur les comptes du bilan : Passif

En ce qui concerne les **Fonds Propres** : la proposition d'affectation des résultats présentée à l'Assemblée Générale conduit à une augmentation des réserves disponibles pour un montant de 1.789.197,44 €. Les fonds propres après affectation se montent à 8.695.468,99 €.

Provision & Impôts différés :

	Début Exercice	Augmentations	Reprises	Fin Exercice
Prov p/pensions & oblig	28.715	0	-21.650,99	7.064,01
Prov p/gros entretien	0	0	0	0
Prov p/autres risques & charges	268.605	39.295	-51.300	256.600,00
	297.320	39.295	-72.950,99	263.664,01

Suite à la restructuration 2017, nous avons dû acter une importante provision pour risques & charges exceptionnels

Dettes financières :

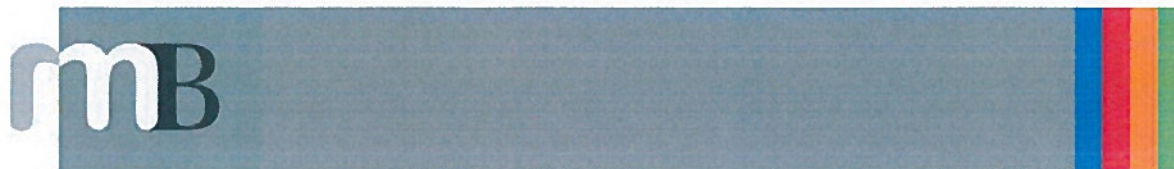
Au 31 décembre 2018, la société a un endettement total de 176.130,78 € dont 105.951,46 € à long terme et 70.179,32 € à court terme.

La valeur nette comptable des **dettes à court terme** s'élève au terme de l'exercice à 38.483.335,61€. Cette rubrique comprend principalement les éléments suivants :

- Les dettes commerciales pour un montant de 36.282.617,84 €
- Les dettes fiscales, salariales et sociales pour un montant de 1.937.944,59 €

RMB – Rapport de gestion – Exercice 2018 – Mars 2019 - Page 2-11

JPPh	GA	AS	JPR	BB	BM	IK	W	PV
------	----	----	-----	----	----	----	---	----



- Et les autres dettes pour un montant de 262.773,18 €

L'ensemble de la **dettes à court terme** s'élève à 38.553.514,93 €, en regard de laquelle les **Actifs Circulants** sont de 47.521.581,06 € dont un **disponible** de 11.618.854.72 €.

Commentaires sur les comptes de résultats

Le total du **chiffre d'affaires**, après déduction des surcommissions, a été de 102.732.125,41 € (103.608.938,96 € en 2017), soit une petite diminution de 0.84 %.

Les **autres Produits d'exploitation** sont constitués de loyers perçus ainsi que des reprises de provision de charges enregistrées lors d'exercices antérieurs et non réclamées et des loyers encaissés.

Les **Services et biens divers** se sont élevés à 91.837.119,91 € (92.818.275,10 € en 2017). Cette diminution est :

- Diminution des redevances payées aux supports, car celles-ci sont principalement proportionnelles au chiffre d'affaires

Les **frais de personnel** se sont élevés à 8.532.630,33 € en diminution du au plan de restructuration de l'année 2017 (9.068.907,65 € en 2017).

Les **charges d'amortissements**, de dotation/utilisations et reprises des provisions représentent un montant de 398.686,61 €. Nous avons acté des amortissements pour un montant de 411.451,78 €. Nous avons acté une reprise de provisions de 33.655,99 €.

Reprise pour pensions	21.650 ,99 €
Provision Litige personnel	- 39.295 ,00 €
Reprise de litige personnel 2017	51.300 €

Les **charges d'exploitations** s'élèvent à 177.518,60 € (156.193,7 € en 2017)

Ce qui nous donne un **bénéfice d'exploitation** de 2.347.225,24 € (256.316,54 € en 2017).

Les **produits financiers** se montent à 5.030,38 € (202.175.36 € en 2017). Les produits financiers (intérêts bancaires) sont en ligne avec la faiblesse persistante des taux d'intérêts octroyés par les marchés financiers.

Les **charges financières** se montent à 366.516,95 € (327.448,57 € en 2017). Il s'agit principalement de la moins-value sur la participation de Upvote SA.

Le **résultat courant** (bénéfice) avant impôts s'élève à 1.985.738,67 €.

Les impôts de l'exercice s'élèvent à 156.034,23 € (8.435,91 €) en nette augmentation dus aux changements de l'ISOC qui limite maintenant la déductibilité des pertes antérieures sur les bénéfices au-dessus d'1 million € de bénéfice.

Compte tenu de ce qui précède le **résultat de l'exercice à affecter présente un bénéfice de 1.829.704,44 €.**

		AS			BM	IK		
JPPh	CA	AS	JPR	BB	BM	IK	W	PV

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'effectuer :

- une distribution d'une prime bénéficiaire pour les membres du personnel de 40.507 €.
- une affectation d'un montant de 1.789.197,44 € aux réserves disponibles.

Les résultats à affecter sont donc les suivants :

Résultats avant impôts	€ 1.985.738,67
+/- Impôts	-€ 156.034,23
Résultats de l'exercice	€ 1.829.704,44
Affectation aux réserves disponibles	-€ 1.789.197,44
Bénéfice à distribuer aux employés	-€ 40.507,00
Résultat à reporter	€ 0,00

Sur base de la proposition du Conseil d'Administration et après la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'affectation, les **fonds propres** au 31 décembre 2018, se présentent comme suit :

Fonds Propres

	Début Exercice	Mouv exercice	Affectation	Fin Exercice
Capital	250.000,00	0,00	0,00	250.000,00
Réserves	6.656.271,55	1.769.197,44	0,00	8.425.468,99
Réserve légale	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Réserve disponible	6.631.271,55	1.769.197,44	0,00	8.400.468,99
Résultat reporté	0,00	1.769.197,44	-1.769.197,44	0,00
Bénéfice de l'exercice	0,00	1.769.197,44	-1.769.197,44	0,00
	6.906.271,55	3.538.394,88	-1.769.197,44	8.675.468,99

Rapport d'activités commerciales - 2018

Le marché

Préalable : La pige MDB Internet n'est plus publiée par Nielsen depuis janvier 2018. Les évolutions ci-dessous ne tiennent donc pas compte des données web.

Les chiffres relatifs aux investissements publicitaires donnent des indications différentes selon les sources : d'un côté, les bases très détaillées accessibles dans la pige MDB (en valeur brute, hors remises commerciales, échanges compris), de l'autre, le chiffre d'affaires tous médias, en base nationale publié par les agences media de l'UMA (en valeur brute, après remises commerciales).

L'évolution du marché selon les données pige MDB 2018 est de -1,3%.

Les données UMA pour 2018 ne sont pas encore publiées à ce jour ; la différence d'évaluation ne pourra donc pas être mise en lumière à ce stade.

Parmi les médias offline, seuls les médias audio-visuels sont en croissance en Belgique.

Après une année 2017 sous pression, les budgets TV ont augmenté de +2,3% en 2018, année sport (Coupe du Monde).

La hausse des investissements bruts est de +1,1% en Radio et de +5,5% en cinéma.

L'affichage voit ses budgets diminuer de -1,1%, tandis que le papier souffre, et en son sein, surtout la presse régionale gratuite (-24,9%). La presse quotidienne perd -5,7%, et les magazines -10,5%.

La diminution des investissements bruts plurimédia est moindre dans le Sud du pays (-1,0%) que dans le Nord (-1,5%).

Hors Internet toujours, le 1^{er} semestre 2018 a été globalement bon (+2,4%). Les médias audio-visuels sont à nouveau à la source de cette hausse, même si les revenus publicitaires de l'affichage ont également crû.

Le second semestre a par contre été morose, avec une diminution tous médias confondus (hors Internet toujours) de -4,6%. La seule hausse constatée lors des 6 derniers mois de l'année est celle du cinéma (+11,7%).

RMB

Au cours de l'exercice 2018, le portefeuille des supports en régie a été relativement stable :

En télévision, le portefeuille comprend les trois chaînes de la RTBF (La Une, La Deux, La Trois), AB3, BeTV, NRJ Hits TV, et ABXplore.

En radio, le portefeuille est composé des cinq chaînes de la RTBF (La Première, Vivacité, Pure, Classic21 et Musiq'3), de NRJ, et de DH Radio. La collaboration avec Sud Radio et Antipode a été stoppée fin avril 2018.

En digital, l'activité du display 'internet' est sous-traitée à la société 'Pebble Media', et à 'IPM Advertising' pour ce qui concerne le display RTBF.

Les autres activités web (formats audio et vidéo, newsletters, ...) sont commercialisées en propre par RMB.

RMB commercialise les sites de la RTBF et de NRJ, tant pour le volet display (sous-traité à 'Pebble Media' et 'IPM Advertising') que pour les formats vidéo (assurée par RMB). Nous sommes également

		AS			BM	IK		
JPPh	CA	AS	JPR	BB	BM	IK	VV	PV

en charge de l'offre vidéo du portefeuille des sites des groupes AdUX et IPM, ainsi que d'AB3. RMB ne commercialise plus les adresses IP belges des sites de TF1 depuis le mois de mai 2018.

RMB était également partenaire, pour l'audio, de TargetSpot / Radionomy.

Activités des filiales

Belgian Media Ventures

La société, créée le 13/12/2013, a pour objectif la mise sur pied de contrats de type « media for equity » : des espaces RTBF invendus seront valorisés contre des participations en capital d'entreprises en développement.

Le portefeuille de participations contient actuellement les participations suivantes :

Année d'Invest	Participations	Montants
2015	Localisy	70.000
2016	Dyna +	140.000
2016	Web Market Solution	70.000
2017	Mozzeno	70.000
2017	Smart Utility	140.000
2018	Deegital	103.138
2018	Wikipower	104.795

En 2018, BMV a levé un puts :

- Localisy

Comptes annuels au 31/12/2017 en euros

Les comptes annuels 2017 sont définitifs

Pourcentage détenu au 31.12.2018 : 99,50 %

Marge d'exploitation	7.011
Résultats de l'exercice	2.835
Total du Bilan	1.201.124
Capital	200.000
Fonds Propres	217.010

		AS			BM	IK		
JPPh	CA	AS	JPR	BB	BM	IK	VV	PV

Proma

L'activité de PROMA est liée à celle du service public germanophone, la BRF. PROMA prend en charge le déploiement d'infrastructures techniques : un pylône à Raeren, récemment acquis au terme de la période de leasing chez ING lease et un nouveau pylône situé à Amblève pour couvrir le sud de la Communauté Germanophone. PROMA vise également à amortir ces infrastructures en accueillant d'autres utilisateurs, en sus de la BRF.

Par ailleurs, PROMA est actionnaire à 5% de la radio allemande 107.8 ANTENNE AC, dont l'actionnaire majoritaire est le groupe français Lagardère. La radio, pendant longtemps en difficultés, voit sa situation financière se redresser. PROMA est actionnaire à 40,8% (majorité) de la regioMEDIEN SA, qui opère la radio 100,5 DAS HITRADIO.

Comptes annuels au 31 décembre 2017: en euros

Les comptes annuels 2017 sont définitifs

Pourcentage détenu au 31.12.2018 : 14,29 %

Bénéfice d'exploitation	124.043
Résultats de l'exercice	100.560
Total du Bilan	3.477.015
Capital	736.442
Fonds Propres	836.408

Casa Kafka Pictures (CKP)

La société a pour objet la recherche d'investisseurs disposés à participer au financement de la production d'œuvres audiovisuelles. CKP occupe une position dominante sur le marché belge du tax shelter (audiovisuel). CKP a lié un partenariat avec Belfius, qui au travers de son réseau d'agences propose le produit Tax Shelter à ses clients.

Comptes annuels au 31 décembre 2017 : en euros

Les comptes annuels 2017 sont définitifs

Pourcentage détenu au 31.12.2018: 30 %

Bénéfice d'exploitation	587.871
Résultats de l'exercice	434.635
Total du Bilan	3.728.648
Capital	166.050
Fonds Propres	1.320.541

		AS			BM	IK		
JPPh	CA	AS	JPR	BB	BM	IK	W	PV



Upvote SA (EKHO)

La société a créé une application mobile qui permet d'avoir une discussion avec l'audience lors de la diffusion d'émission TV. MATCHTALKS s'adresse aux amateurs de sports qui regardent les matches de football sur la RTBF mais peut s'étendre à d'autres groupes de personnes ayant un intérêt commun autour d'une émission.

Pour pouvoir s'étendre à d'autres communautés, la société a rebaptisé son application EKHO, afin de pouvoir aussi faire des discussions autour de sujets politiques.

Comptes annuels au 30 juin 2018 : en euros

Les comptes annuels 2018 sont définitifs.

Pourcentage détenu au 31.12.2018 : 26.66 %

Perte d'exploitation	-19.986
Résultats de l'exercice	-20.108
Total du Bilan	175.931
Capital	218.600
Fonds Propres	127.500

ROOT SA

Créée fin décembre 2017, la société est spécialisée en data & technologies dans le secteur des médias. Elle propose trois types de services aux régies, agences média et annonceurs : de la consultance, l'installation d'outils d'achat média automatisé (programmatique), des formations ou événements centrés sur la data et les technologies.

Les premiers comptes annuels disponibles : juin 2019.

Pourcentage détenu au 31.12.2018 : 25,09 %

SPORTS & MEDIA SALESHOUSE SA (SMSh)

Créée en juin 2018, la société a pour but de développer des synergies dans un contexte de commercialisation d'événements sportifs. Celle-ci réunit les expertises de deux pôles de compétences complémentaires : le média et l'activation terrain.

Les premiers comptes annuels disponibles : 31/12/ 2018.

Pourcentage détenu au 31.12.2018 : 5 %

JPh	CA	AS	JPR	BB	BM	IK	WV	PV
-----	----	----	-----	----	----	----	----	----

Augmentation de capital, émission d'obligations convertibles ou de warrants décidés par l'organe de gestion au cours de l'exercice

Néant

Rachat d'actions propres

Néant

Événements postérieurs à la date de clôture

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre, il n'y a pas eu d'événements à signaler pouvant avoir une influence sur la société.

Recherche et développements

A l'exception des développements réalisés en interne dans le cadre de l'amélioration du logiciel de planification, la société n'a mené aucune activité en matière de recherche et développement durant l'exercice écoulé.

Risques, incertitudes, opportunités et développements

Les principaux risques et incertitudes sont liés à l'activité de la régie proprement dite, et résident :

- soit dans le non-renouvellement des contrats de régie à leur échéance : Pour des raisons de confidentialité, ces échéances ne sont pas reprises dans le présent rapport mais sont clairement identifiées par le Conseil d'Administration.
- soit par un changement de législation relative au Contrat de Gestion de la RTBF : le contrat de gestion a été entériné fin 2018. Trois changements par rapport au précédent contrat : la publicité pour le glyphosate n'est plus autorisée sur la RTBF ; des mentions légales seront désormais nécessaires lors de la diffusion de spots publicitaires pour les boissons avec ajouts de sucres, de sel ou d'édulcorants de synthèse ou de produits alimentaires manufacturés ; la publicité du secteur des paris sportifs anticipe le décret quant à la limitation des volumes publicitaires, et régle la RTBF dès le 1er janvier
- soit par un changement de législation relative à la publicité
- soit de l'apparition de nouveaux supports ayant pour conséquence de morceler davantage la répartition des audiences et donc des investissements publicitaires : TF1 a décidé d'exploiter les fenêtres publicitaires françaises à destination du marché belge. Cette entrée de TF1 a vu l'émergence d'une troisième régie audiovisuelle de poids dans le sud du pays (Transfer). Des nouvelles normes de prix, ainsi qu'un nouvel équilibre du paysage audiovisuel belge sont en train de s'installer avec un impact sur la structure financière de RMB.

 JPPh	 CA	AS	 JPR	 BB	BM	IK	 VV	 PV
---	---	----	--	---	----	----	---	---



- Soit l'apparition de nouvelles pratiques commerciales induites par la digitalisation de l'économie : ces évolutions technologiques affectant à la fois les consommations media (délinéarisation, ATAWAD) et les transactions publicitaires (plateformes internet, search, réseaux sociaux) constituent des opportunités, mais également des risques importants, vu le caractère hégémonique des acteurs américains (Google, Facebook, Youtube, ...). RMB a décidé d'investir des moyens humains et techniques dans une cellule « Data & Technology » afin d'appréhender au mieux la gestion des transactions publicitaires dans le futur.

Stratégie, activités opérationnelles, ressources humaines

La stratégie et les activités opérationnelles s'inscrivent dans une situation de reprise économique dont la durabilité reste incertaine.

Le chiffre d'affaires prévu pour 2019 a été fixé de manière réaliste. Au niveau des frais de fonctionnement, ceux-ci font l'objet, pour la plupart, d'une indexation automatique : frais de personnel, frais commerciaux, frais d'études, les loyers.

Instruments financiers : Objectifs et politique en matière de risque de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Les principaux instruments financiers se composent d'un prêt bancaire, des soldes bancaires, et des dépôts bancaires à court terme. Le principal objectif de ces instruments financiers est de collecter des fonds pour le financement des activités de l'entreprise.

Il convient d'observer que la politique de l'entreprise n'autorise pas les transactions spéculatives en matière d'instruments financiers.

En outre, l'entreprise dispose également d'autres actifs et passifs financiers tels que les créances et les dettes commerciales, qui proviennent directement de son activité.

Le risque de taux d'intérêt est géré de manière centralisée par le service financier en conformité avec les objectifs et les lignes directrices fixées par le conseil d'administration et la direction.

La politique de trésorerie a pour but d'assurer un accès permanent à des liquidités suffisantes ainsi qu'à suivre et à limiter les éventuels risques de taux d'intérêts et les risques de change.

Les investissements des excédents de trésorerie en dépôts à terme sont faits sur base des lignes directrices fixées par la direction en matière de liquidité et de notation de crédit.

Le risque de perte de valeur des actifs financiers est maîtrisé grâce aux évaluations faites avant la réalisation de l'investissement et grâce à un suivi continu de l'évolution de l'investissement et de son profil de risque.

Risque de liquidité - risque de flux de trésorerie

L'entreprise finance ses activités principalement par des moyens de financement externe à court terme. Même si l'entreprise a l'intention de se refinancer si nécessaire, ce financement dépend de facteurs extérieurs sur lesquels elle n'a aucune influence. Les risques pour l'entreprise résident dans le fait qu'elle n'obtienne pas, ou de manière insuffisante, des financements à court terme et qu'elle n'a aucune certitude sur le taux d'intérêt de ce financement.

Vu que l'entreprise finance partiellement son activité avec des moyens externes, elle est soumise à un risque de taux d'intérêt découlant des taux d'intérêts flottants.

RMB – Rapport de gestion – Exercice 2018 – Mars 2019 - Page 10-11

		AS			BM	IK		
JPPh	CA	AS	JPR	BB	BM	IK	VV	PV

Le risque de prix

La concurrence exerce beaucoup de pression sur les prix. Dès lors, il est possible que l'entreprise doive réduire ses prix pour rester compétitive et pour maintenir sa part de marché stable.

Le risque de crédit

Les créances impayées des clients ne sont pas assurées. Bien que l'entreprise dispose de procédures internes pour suivre les créances impayées limitant ainsi le risque de crédit à l'égard des clients, il reste un risque que certaines créances ne soient pas récupérées.

Les transactions sont uniquement effectuées en contrepartie d'une solide base de crédit. En outre, le risque de crédit est couvert par la diversification des contreparties.

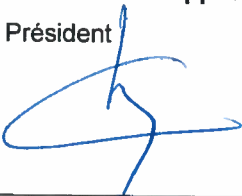
A la clôture de l'exercice comptable du 31/12/2018, la société n'a pas dans ses comptes d'engagements hors bilan des instruments financiers.

Conflits d'intérêts

Nous n'avons pas identifié de conflit d'intérêts entre la société et ses administrateurs au cours de cet exercice.

Les comptes annuels, arrêtés par le **Conseil d'Administration**, seront soumis au **Conseil d'Entreprise** du 12 avril 2019.

Le conseil demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et de donner décharge aux Administrateurs pour leur gestion et au Commissaire de leur mandat

Jean-Paul Philippot Président 	Clarisse Albert 	Alain Sussfeld Procuration 
Jean-Philippe Rousseau 	Bart Becks 	Baptiste Meur Procuration 
Isabelle Karl Exaurée 	Virginie Vandeputte 	Paul Verwilghen 

REGIE MEDIA BELGE

**Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
de la société pour l'exercice
clos le 31 décembre 2018**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société anonyme Régie Média Belge pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme Régie Média Belge (« la société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme Régie Média Belge durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 49.275.35 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.829.704 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur

les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et de confirmer le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

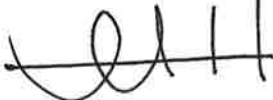
Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a effectué aucune autre mission que le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

La Hulpe, le 29 mars 2019



BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL

Commissaire

Représentée par Dominique Milis

N°	BE 0427.916.686		C 10
----	-----------------	--	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 200

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	76,1	41,1	35
Temps partiel	1002	12,4		12,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	85,7	41,1	44,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	116.470	65.717	50.753
Temps partiel	1012	15.099		15.099
Total	1013	131.569	65.717	65.852
Frais de personnel				
Temps plein	1021	7.514.451	4.198.878	3.315.573
Temps partiel	1022	1.018.179		1.018.179
Total	1023	8.532.630	4.198.878	4.333.752
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	92,7	39,4	53,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	143.508	64.334	79.174
Frais de personnel	1023	9.068.908	4.059.361	5.009.547
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0427.916.686		C 10
----	-----------------	--	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	75	12	84,2
110	73	12	82,2
111	2		2
112			
113			
120	41		41
1200	1		1
1201	11		11
1202	19		19
1203	10		10
121	34	12	43,2
1210			
1211	6	2	7,6
1212	16	3	18,2
1213	12	7	17,4
130	3		3
134	71	12	80,2
132			
133	1		1

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

N°	BE 0427.916.686		C 10
----	-----------------	--	------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	7		7
210	5		5
211	2		2
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	8		8
310	8		8
311			
312			
313			
340			
341			
342	2		2
343	6		6
350			

N°	BE 0427.916.686		C 10
----	-----------------	--	------

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	44	5811	47
Nombre d'heures de formation suivies	5802	1.485	5812	1.520
Coût net pour l'entreprise	5803	72.266	5813	87.094
dont coût brut directement lié aux formations	58031	70.965	58131	85.786
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	1.301	58132	1.308
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	1	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	34.975	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	1.258	5853	